



LARGENTÉ

Enseignement Catholique sous contrat d'association

Guide Pratique

Année Scolaire 2016 - 2017

Collège

42 avenue Jacques Loëb - 64100 BAYONNE

☎ 05.59.63.29.29

☎ 05.59.63.22.01

Site : **www.largente.eu**

e-mail : **largente64.ADM@numericable.fr**

CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

ANNEE 2016-2017

COLLEGE et LYCEE

450 € pour l'année



ANNEE SCOLAIRE	2016 - 2017
Demi-pension	772.00 € Pour l'année
Etude du soir	110.00 € Pour l'année



IMPORTANT

La contribution peut être dégressive en fonction des revenus annuels de la famille et sur présentation de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2016 (revenus 2015).

Modalité de calcul qui détermine
le quotient familial et la tranche

Revenu Imposable / Nombre de Parts

=

Quotient Familial

QUOTIENT FAMILIAL	COLLEGE et LYCEE
▪ De 5 000 € à 5 999 €	• 442.50 € pour l'année
▪ De 4 000 € à 4 999 €	• 425.50 € pour l'année
▪ De 3 000 € à 3 999 €	• 410.50 € pour l'année
▪ De 2 000 € à 2 999 €	• 389.50 € pour l'année
▪ En dessous de 1 999 €	• 370.00 € pour l'année

Exemple : Revenu Imposable 13 428 € Nombre de Parts 3.5

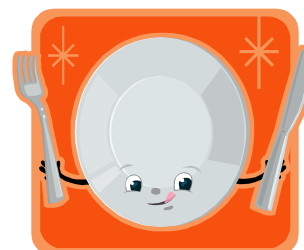
- Votre quotient familial sera donc de 3 837 € soit $13\,428 / 3.5$
- Sur présentation de votre avis d'imposition, vous paierez donc 410.50 € pour l'année en collège.

RESTAURATION CLASSIQUE

DEMI - PENSION

772 € pour l'année

(4 repas par semaine : lundi-mardi-jeudi-vendredi)



LIVRES



Ils sont prêtés par l'établissement

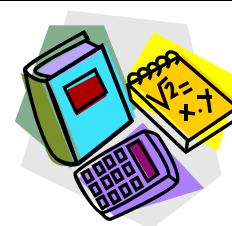
BOURSES

EN COLLEGE



Vous serez informés dans le courant du mois de septembre 2016 des démarches à effectuer.

Etude du soir

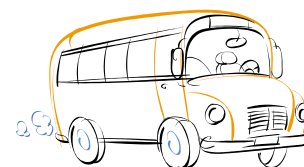


Tarif forfaitaire à l'année

110 €

- L'inscription à l'étude du soir n'est pas obligatoirement faite en début d'année scolaire.
 - Elle peut être faite à n'importe quel moment de l'année en fonction de vos besoins et ceux de votre enfant. Son tarif est alors proratisé.
 - Elle débute à 17h15 et se termine au plus tard à 19h.
 - Possibilité de sortie à 18h et 18h30
 - Pas d'étude du soir le vendredi ainsi que les veilles de vacances ou de pont.
-

TRANSPORTS SCOLAIRES



CHRONOPLUS (TRANSPORTS DU BAB)

Pour les nouveaux élèves : retirer un imprimé auprès de Chronoplus et le faire tamponner à Largenté le jour de la distribution des livres.

www.chronoplus.eu

POUR LES COMMUNES NON DESSERVIES PAR CHRONOPLUS

Les inscriptions sont à faire sur internet :

- Vous résidez dans les Pyrénées Atlantiques : www.transports64.fr/Scolaires
- Vous résidez dans les Landes : www.landes.org/transports-scolaires

Covoiturage



**A partir de
septembre**

Dans le cadre du Label :
« Etablissement en démarche développement durable »

Largenté propose un service covoiturage.

Vous avez des places libres ou vous cherchez une place,
connectez-vous sur notre site :

largente.eu rubrique « covoiturage »

Horaires de l'établissement



LUNDI – MARDI - JEUDI – VENDREDI

8 h à 11 h 40 et de 14 h à 16 h 45

MERCREDI

8 h à 11 h 40

Contacts de l'établissement



- **M. MAYTE** – Chef d'Etablissement
- **Mme PASCAL** – Adjointe de Direction
- **M. SARLABOUS** - Economat
- **Mme ESTEINOU** - Comptabilité
- **Mme MEYNADIER** – Secrétariat
- **Mme NOGUES** - Conseillère Principale d'Education

05.59.63.29.29

contact.largente@numericable.fr